



Doc. 13664
27 janvier 2015

La protection de la liberté des médias en Europe

Amendement¹ n° 8

Dans le projet de résolution, au paragraphe 3, supprimer la dernière phrase.

Note explicative

Le 27 décembre 2014, Roman Chermesky, journaliste et fondateur de la revue « Espace ukrainien », est rentré chez lui après avoir été libéré.

Le 5 janvier 2015, Serhiy Sakadynskiy, rédacteur en chef de l'édition en ligne de Lougansk du journal « Politics 2.0 », est rentré chez lui après avoir été libéré.

Cet amendement est conforme à la réalité.

Déposé par:

ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BEREZA Boryslav, Ukraine, NI
JAKAVONIS Gediminas, Lituanie, ADLE
LOZOVY Andriy, Ukraine, NI
RZYMEŁKA Jan, Pologne, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, NI
UNGURYAN Pavlo, Ukraine, NI
VLASENKO Sergiy, Ukraine, NI
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC
ZALISHCHUK Svitlana, Ukraine, NI
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2015 - Première partie de session

